

Direction du bureau du sous-ministre
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 28 octobre 2022

DEMANDEUR

N/Réf. : 202210-44

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 11 octobre 2022.

La recherche a permis de repérer des documents visés par votre demande. Certains de ceux-ci vous sont accessibles. Vous en trouverez un ci-joint.

Par ailleurs, d'autres documents font l'objet d'une publication ou d'une diffusion au sens de l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A 2.1), ci-après Loi sur l'accès. Vous les trouverez aux adresses Web suivantes :

[RA operation ichtyologique Haut-Richelieu MFFP.pdf](#)
[\(gouv.qc.ca\)](#)

[Alimentation du bar rayé au Québec : interactions avec certaines espèces exploitées](#)
[\(gouv.qc.ca\)](#)

[Évaluation de la valeur ajoutée de la pêche à l'électricité au Réseau de suivi ichtyologique](#)
[\(gouv.qc.ca\)](#)

[Régimes alimentaires des poissons capturés dans le cadre du Réseau de suivi ichtyologique du fleuve Saint-Laurent de 2016 à 2019 | BAnQ numérique](#)

... verso

Rapport d'opération du Réseau de suivi ichtyologique (RSI) :
Secteur du lac des Deux Montagnes (gouv.qc.ca)

Dynamique et habitats de reproduction de la population
réintroduite de bars rayés (*Morone saxatilis*) dans le fleuve
Saint-Laurent | BAnQ numérique

Inventaire d'oeufs et de larves de poissons, rivière des Mille
Îles, 2020 (gouv.qc.ca)

Rapport sur l'état des ressources en eau et des écosystèmes
aquatiques du Québec 2020 (gouv.qc.ca)

Rapport d'opération du Réseau de suivi ichtyologique (RSI) :
secteur Montréal-Sorel | BAnQ numérique

Bilan des ensemencements effectués par le Ministère des
Forêts, de la Faune (gouv.qc.ca)

Caractérisation des communautés de poissons et de leurs
habitats dans les zones portuaires et le chenal de navigation du
Saint-Laurent — Analyse des données de la période 2007 à
2018 (gouv.qc.ca)

https://mffp.gouv.qc.ca/documents/faune/bar_raye_subadulte.pdf

De plus, des documents relèvent de la compétence d'autres organismes publics. Tel que le prévoit l'article 48 de la Loi sur l'accès, nous vous référons aux personnes responsables de l'accès au sein de ces organismes :

Madame Nathalie Gagnon
Secrétaire générale
Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Saguenay (Québec) G7H 2B1
Tél. : 418 545-5011, poste 5099
Télec. : 418 545-5012
nathalie1_gagnon@uqac.ca

Monsieur David Ouellet
Secrétaire général et vice-recteur à la vie étudiante
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 3A1
Tél. : 418 724-1416
Télec. : 418 724-1525
secgen@uqar.ca

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable substitut de l'accès à l'information,

Original signé par

Petya Panayotova

p. j. 2

**BAR RAYÉ | POPULATION DE
DU FLEUVE SAINT-LAURENT**

SUIVI DE L'ABONDANCE DES JEUNES DE L'ANNÉE



BILAN 2021

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS



RÉTABLISSEMENT DU

BAR RAYÉ

La dégradation de l'habitat, la pollution des eaux et la surexploitation seraient responsables de la disparition du bar rayé du fleuve Saint-Laurent au milieu des années 1960 (Beaulieu, 1985).

Grâce aux efforts de réintroduction et de conservation amorcés en 2002, il est maintenant en rétablissement.

Depuis 2013, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) effectue un suivi standardisé de l'abondance des 0+ afin d'évaluer l'état de la population de bar rayé du fleuve Saint-Laurent.

0+

SUIVI STANDARDISÉ

Le suivi de l'abondance des jeunes de l'année dans le fleuve Saint-Laurent a été mis sur pied en 2013 (Pelletier, 2013) et bonifié en 2020.

- L'aire d'étude comprend les portions fluviale et estuarienne du fleuve Saint-Laurent comprises entre Bécancour et Rimouski sur la rive sud et entre Trois-Rivières et La Malbaie sur la rive nord, incluant les îles entre ces secteurs.
- 110 stations d'échantillonnage (Figure 1) sont visitées, en septembre, dans l'ensemble de l'aire d'étude.
- L'échantillonnage est réalisé à l'aide d'une seine de rivage (1 coup de seine par station) et les paramètres physico-chimiques sont mesurés.
- Les poissons capturés sont identifiés à l'espèce, mesurés sur le terrain ou pesés et mesurés en laboratoire.

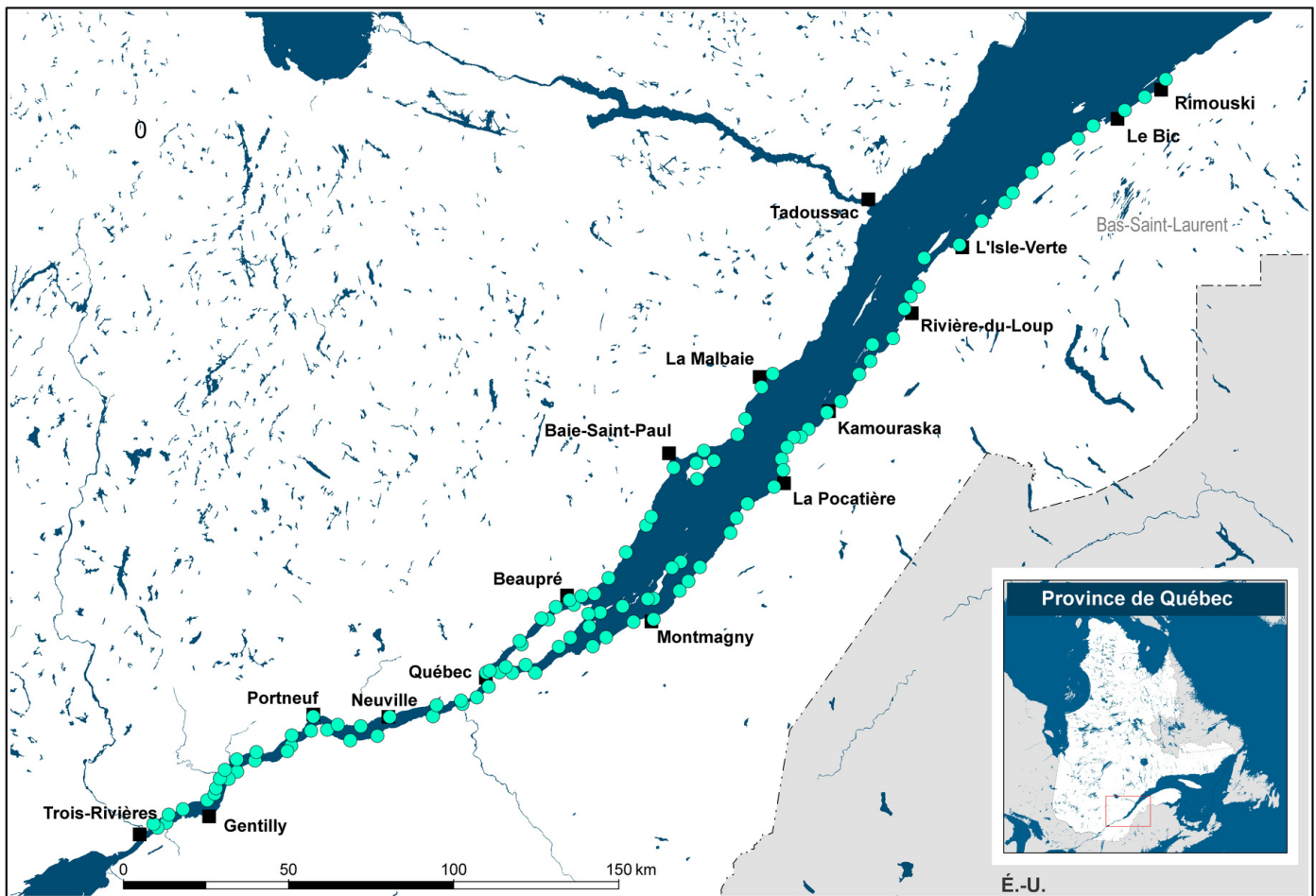


Figure 1. Emplacement des 110 stations du suivi standardisé des jeunes de l'année en 2021.

CAPTURES

ABONDANCE & RÉPARTITION

En 2021, le suivi des 0+ s'est déroulé du 7 au 22 septembre. Dans l'ensemble, 4 226 spécimens ont été capturés, appartenant à trente espèces différentes. Les cinq espèces les plus abondantes étaient le fondule barré (2 640), le gobie à taches noires (266), l'éperlan arc-en-ciel (252), le baret (217) et le fouille-roche zébré (171).

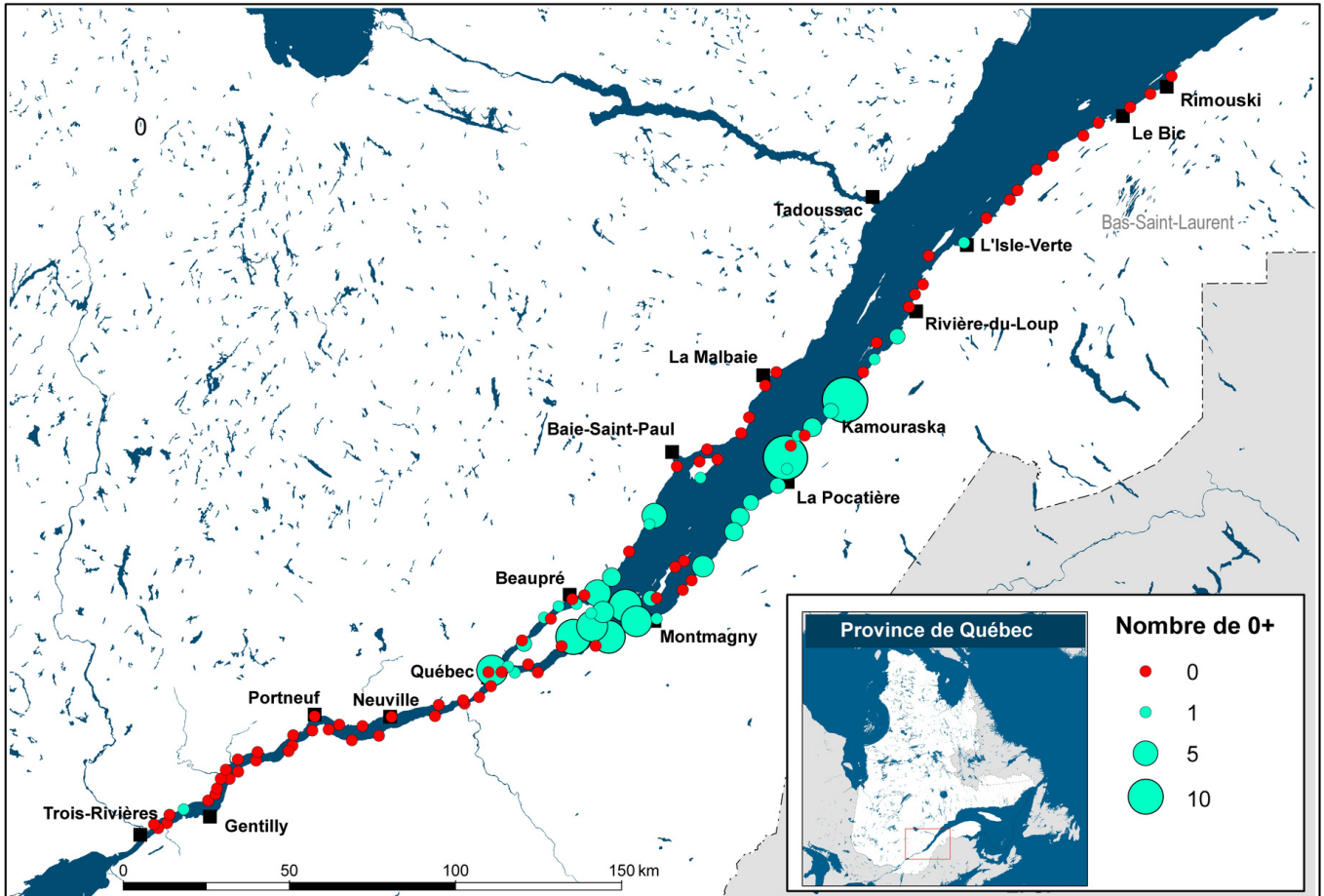
Tableau 1. Information sur les captures effectuées lors du suivi du recrutement depuis 2013.

Année	Nombre de stations visitées	Nombre de poissons capturés	Nombre de stations avec bars rayés	Nombre de bars rayés capturés	Longueur moyenne (mm) ± é.t.	Masse moyenne (g) ± é.t.	Moyenne géométrique [I.C.95%]	Proportion de stations positives [I.C.95%]
2013	95	2338	13	29	43 ± 26	1,7 ± 3,9	0,14 [0,06 - 0,24]	0,14 [0,07 - 0,21]
2014	100	3205	24	57	88 ± 26	9,6 ± 6,5	0,29 [0,17 - 0,43]	0,24 [0,16 - 0,32]
2015	100	4499	37	313	40 ± 25	1,3 ± 2,4	0,93 [0,57 - 1,37]	0,37 [0,28 - 0,46]
2016	100	5292	28	179	52 ± 28	2,7 ± 5,0	0,54 [0,32 - 0,82]	0,28 [0,19 - 0,37]
2017	88	2770	34	160	66 ± 24	3,6 ± 3,6	0,62 [0,36 - 0,92]	0,34 [0,24 - 0,44]
2018	100	2017	36	501	79 ± 25	5,6 ± 4,6	0,97 [0,58 - 1,45]	0,36 [0,27 - 0,45]
2019	100	5421	46	796	68 ± 13	2,5 ± 1,8	1,40 [0,87 - 2,09]	0,46 [0,36 - 0,56]
2020	100	2422	43	164	65 ± 22*	4,0 ± 4,0	0,73 [0,49 - 1,01]	0,43 [0,33 - 0,53]
2021	109	4226	36	142	77 ± 21*	5,8 ± 4,1	0,55 [0,35 - 0,79]	0,36 [0,24 - 0,42]



CAPTURES

ABONDANCE & RÉPARTITION



RÉFÉRENCES

Beaulieu, H. 1985. Rapport sur la situation du bar rayé (*Morone saxatilis*). Faune et flore à protéger au Québec. Association des Biologistes du Québec, Publication 7, Québec, 53p.

Pelletier, A.-M. 2013. Protocole du suivi du recrutement des bars rayés juvéniles du fleuve Saint-Laurent. Protocole 2013. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. 12 p.